



Avocat ne réponds plus.

Par **Sammy999**, le **17/01/2020 à 23:58**

Bonjour

Cela fait un an que je subit des troubles de voisinage important qui m'empêche de dormir,et me pourrit la vie quotidienne.

Ni le syndic ni mon bailleurs ont fait quoi que ce soit pour faire cesser cela,malgré mes relance et courrier répété à leur encontre.

Après que je me suis renseigné pour entamer des démarches afin d'engager une procédure. J'ai consultés plusieurs avocat,

Un avocat à acceptée de me défendre,il ma dit de faire une demande d'aide juridictionnelle et il ma joint une lettre en son nom pour mon dossier d'aide juridictionnelle.

Ensuite il ma demander de lui envoyer tous les document que je possède concernant la situation .

Au départ il ma dit que la procédure n'allez pas durée longtemps.

Une fois que j'ai déposer le dossier d'aide juridictionnelle et envoyer mes document,celui-ci à disparue des radars.

Ils réponds plus à mes emails et à mes appels.

Cette situation est-elle normal?

Que faire?

Merci

Par **carolinedenambride**, le **24/01/2020 à 11:39**

Bonjour,

Il est censé vous répondre pour vous tenir informé de l'évolution de votre dossier et s'il souhaite se décharger de ce dossier, il doit vous orienter vers un Confrère.

Cordialement,

Me Caroline DENAMBRIDE

